

Convention de Collaboration

Le Centre de Formation de l'Académie des Sciences Médicales de Chine certifie par le présente convention, agréer l'enseignement de la médecine traditionnelle chinoise donné par la Faculté Libre d'Energétique Traditionnelle Chinoise (F.L.E.T.C - France), dans ses différents établissements tant en France que dans les autres pays européens (F.L.E.T.C - Belgique ; F.L.E.T.C - Suisse ; F.L.E.T.C - Espagne) et nord - Américains (F.L.E.T.C - Canada).

Elle reconnaît que cet enseignement est conforme à celui dispensé dans les hopitaux et universités sur le territoire de la République Populaire de Chine.

La F.L.E.T.C a intégré dans son cursus depuis 2002 des stages hospitaliers de formation, qui sont mis en place par le Centre de Formation de l'Académie une ou deux fois par an, par périodes de 3 ou 4 semaines.

Ces stages sont destinés aux étudiants qui ont parachevé le premier cycle de formation à la théorie fondamentale de la MTC dans leur pays d'origine.

Ces stages ont pour but d'une part de familiariser les étudiants avec la pratique quotidienne des différentes méthodes de Bianzheng en MTC et d'autre part de se confronter à la maîtrise des outils utilisés pour les traitements (Acupuncture - Moxibution - TuiNa - QiGong - Pharmacopée). Les matinées de stage se dérouleront dans les différents services des hopitaux en relation avec le Centre de Formation de l'Académie. Afin de faciliter la compréhension de cet enseignement, un interprète sera affecté par groupe de 5 étudiants maximum.

Les après-midi de formation seront consacrés à l'étude théoriques des différentes pathologies rencontrées durant ces stages. Elles seront abordées sous le regard de la MTC et confrontées aux connaissances de la médecine occidentale.

Les étudiants recevront en fin de stage un document signé par la direction pédagogique du Centre de Formation de l'Académie, validant cette formation.

Un diplôme co-signé par le Centre de Formation l'Académie et par la F.L.E.T.C sera par la suite remis aux étudiants qui auront validé leur stage par la rédaction d'un (rapport de

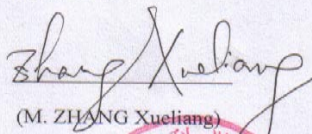
stage) travail de recherche sur un sujet de leur choix, en rapport avec le stage effectué.

La F.L.E.T.C. s'engage à ne présenter en stage que des étudiants ayant validé les contrôles de connaissances au niveau de fin de premier cycle.

Cet accord de coopération est établi en chinois et en français, les deux parties s'engagent à en respecter les termes.

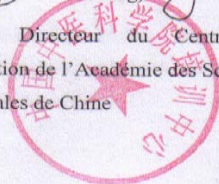
Fait à BeiJing, Chine le 2007 / 08 / 08

Signatures :



(M. ZHANG Xueliang)

Titre : Directeur du Centre de Formation de l'Académie des Sciences Médicales de Chine





(M. Marcel COSTE)

Titre : Directeur de la Faculté Libre d'Energétique Traditionnelle Chinoise (F.L.E.T.C - France)